

<http://www.snetap-fsu.fr/Renovation-Bac-CGEA-et-CGEVV.html>



Rénovation Bac CGEA et CGEVV -

- Les Dossiers - Pédagogie -

Date de mise en ligne : vendredi 7 octobre 2016

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

La Commission Nationale Spécialisée « Production » s'est réunie le mardi 4 octobre 2016. L'ordre du jour de ce groupe de travail de la CPC portait principalement sur la rénovation des Bac Pro CGEA et CGEVV et la présentation des référentiels de formation des classe de 1ère et Terminale.

Lors de la [CNS](#) "Production" du 4 octobre 2016, le Snetap-[FSU](#) a d'abord vivement réagi à la présentation des projets de référentiels professionnels des Bac Pro CGEA (Conduite et Gestion de l'Exploitation agricole) et CGEVV ("Conduite et gestion de l'entreprise viti-vinicole"), mouture d'octobre 2016, dans lesquels on ne relève aucune évolution notable par rapport aux amendements présentés au mois d'avril dernier.

Dichotomie entre ambition et mise en oeuvre

Bien qu'ayant apporté son soutien à la nouvelle architecture de la filière production, le Snetap-FSU a rappelé le constat partagé à la fois par les organisations professionnelles de la filière et par la plupart des organisations syndicales d'enseignants : l'existence d'une véritable disjonction entre les ambitions du référentiel de formation et le niveau capacitaire réel atteint en fin de formation, qui ne satisfait ni les professionnels, ni les enseignants et qui relevait d'une totale inadéquation entre le temps de formation, le public visé et les exigences élevées de la formation. Le Snetap-FSU a déploré que rien dans cette rénovation ne soit proposé pour s'attaquer à ce problème de fond.

Des horaires non affectés en hausse ... une fois de plus

Entrant dans le détail du référentiel, le Snetap-FSU s'est élevé contre l'inflation de l'horaire non affecté provenant notamment du regroupement de la zootechnie et de l'agronomie dans un horaire global de STP (science et technique professionnel). Il a exprimé à nouveau sa crainte que la répartition de ces heures laissées à l'initiative de chaque établissement ne soit considérée comme la variable d'ajustement permettant d'assurer la complétude des obligations de service des enseignants.

Il a également exprimé son incompréhension de la diminution des horaires d'économie-gestion (-50H) et, dans une moindre mesure, d'agroéquipement.

Epreuve E5 orale ... l'écrit n'est plus un sujet pour l'enseignement technique

Le Snetap-FSU a rappelé qu'il s'était déjà opposé à la transformation dans le projet CGEA de l'épreuve ponctuelle terminale écrite E5 en oral (à noter que cet oral ne concernera pas l'épreuve E5 du CGEVV). Il a également indiqué qu'il lui semblait très dommageable que cet oral s'appuie sur des fiches d'activité réalisées au cours du stage en entreprise qui est déjà le support de l'épreuve E6, et que dans ces conditions il ne voyait pas comment cet oral uniquement basé sur l'exploitation du vécu pourrait remplacer de manière convaincante le moment de découverte, de compréhension, de réflexion et de synthèse sur un cas inédit que constitue l'actuelle épreuve écrite E5.

Enfin, le Snetap-FSU a pointé le déficit de prise en compte dans le référentiel de l'humain et du social, qu'il s'agisse des aspects relationnels dans le MP3, de la santé, de la sécurité ou des risques psychosociaux.

La [DGER](#) se veut rassurante ... mais n'apporte aucune garantie

La DGER a commencé sa réponse en se référant à une question d'une autre [OS](#) s'inquiétant de la disparition du MAP et de la conséquence qu'elle aurait sur l'adaptation de la formation aux problématiques du territoire.

Si le MAP disparaît, l'adaptation locale demeure par le biais de la liberté laissée aux établissements de décider de la répartition des heures de STP.

C'est aussi pour répondre à cette "adaptation" aux territoires que l'E5 écrit à sujet unique devient un oral basé sur le vécu du stage.

Quant à la compétence des élèves en fin de formation, elle ne devrait pas diminuer puisque le volume horaire global reste le même.

Concernant l'E5, l'inspection précise que l'extrême diversité des systèmes d'exploitation rend quasiment impossible la rédaction d'un sujet unique pertinent.

Pour la DGER, si quelques disciplines perdent quelques heures que d'autres gagnent, ce n'est que pour un réalignement des horaires en multiples du nombre de semaines de scolarité effective. Pour l'économie, l'horaire est quasiment inchangé, les 50 heures manquantes étant intégrées dans l'horaire de pluri et n'étant plus prises en compte dans l'horaire disciplinaire présenté dans la grille horaire.

Concernant l'horaire non affecté, il n'y a pas réellement d'augmentation puisque la zootechnie et l'agronomie sont toutes deux présentes dans les horaires de STP dont la répartition est confiée aux équipes pédagogiques des établissements afin qu'elles les adaptent pour coller au plus près à la réalité des territoires : il ne s'agit donc pas d'un horaire non affecté.

Pour le Snetap-FSU ces réponses qui se veulent rassurantes ne sont pas entendables au regard des dernières rénovations de référentiels qui ont fait exploser les heures non-affectées et baisser les horaires dans de nombreuses disciplines.

Pour le Snetap-FSU, aucun dispositif n'est proposé pour vérifier que la répartition s'effectuera bien dans l'intérêt des élèves et pas dans celui de la complétude des services. Il a repris à son compte la proposition du Syac-[CGT](#) d'une validation de ces répartitions d'horaires pour minimiser les risques de dérives.

Le minimalisme pour rénover le BP REA

En parallèle du Bac Pro CGEA, la DGER rénove également le BPREA (Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole).

Abordé en fin de séance, la rénovation de ce diplôme n'a pu être l'objet de longs échanges.

Ce nouveau référentiel de diplôme ne sera plus constitué que d'un référentiel professionnel et d'un référentiel de certification. Ce dernier passera de 12 à 8 Unités Capitalisables (dont 2 UCARE) par la disparition des [UC](#) générales.

Dans ce référentiel réduit à une peau de chagrin, le Snetap-FSU relève une grosse différence entre le référentiel Bac Pro CGEA et le référentiel BPREA. Il déplore l'absence de référence à l'agroécologie, à la gestion de l'humain et aux indicateurs sociaux.

Les rédacteurs expliquent que ces éléments ne sont pas absents de la formation mais n'apparaissent effectivement pas dans les libellés des capacités, volontairement abstraits et intemporels pour pouvoir recouvrir l'ensemble des champs issus de l'analyse des emplois et du travail et demeurer pertinents au-delà de leurs évolutions.

Ils apparaîtront et seront précisés dans les notes de cadrage qui accompagneront la mise en oeuvre du nouveau référentiel.

Pour le Snetap-FSU cette réduction au strict minimum des éléments de la formation pose un problème d'égalité de traitement des apprentis ou stagiaires et une sur charge de travail pour les formateurs.

Ces projets de référentiels et de grilles horaires sont mis en consultation des équipes pédagogiques sur le site Chlorofil. Le Snetap-FSU appelle les équipes à réagir à ces rénovations.

Vous trouverez les éléments de la consultation sur [Chlorofil](#)